



Association de Promotion de l'Ingénierie Socioéducative

Ingénierie socioéducative

PROJET EDUCATIF

revu et actualisé en mai 2023

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ! Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ?! » Le colibri lui répondit alors : « Je le sais, mais je fais ma part ».

sagesse amérindienne

Servie par des acteurs reconnus dans leur professions respectives (juristes, enseignants, coaches, formateurs professionnels, agents de la fonction publique et animateurs professionnels), l'activité d'APIS a pris une importante densité depuis la création, plutôt confidentielle, de l'association.

Lors même que nous pensions créer une association d'appui, nous avons dû répondre aux demandes d'accompagnement des collectivités territoriales et de l'Etat. Bénévoles et salariés ont contribué par leur travail à la reconnaissance de la qualité de nos projets et de la compétence de leurs agents par les pouvoirs publics locaux. Cet investissement passionnant dans les actions de politique de la ville puis de cohésion sociale nous a permis de grandir, et d'affirmer la vocation de notre structure.

Deux premières années d'ouverture du centre de loisirs de proximité « La Cravache », au pied des immeubles, ont permis la consolidation de l'équipe et un nouvel élan dans la croissance de l'association. Nous avons pu embaucher en contrats aidés 3 habitants de l'arrondissement, dont deux ont suivi un parcours qualifiant financé par l'association.

Ainsi, fidèles au projet de départ en privilégiant l'éloquence de l'acte à celle de la parole, nous nous sommes fait connaître par des actions de terrain, auprès de publics qui jusqu'ici ne bénéficiaient pas d'une offre adaptée de vacances à Marseille et à Toulon.

Sommaire

1	Les statuts et la vocation de l'organisateur	4
4		
4		
5		
5		
9		
2	Les objectifs éducatifs de l'organisateur	9
3	Les moyens pour permettre le fonctionnement des accueils	10
10		
12		
12		
12		
12		
13		
13		
13		
13		
14		

1 Les statuts et la vocation de l'organisateur

Les statuts de l'association

Nos statuts (rédigés au printemps 2002 et modifiés à deux reprises en 2005 et 2009 pour permettre de rechercher les agréments de l'administration Jeunesse & Sports) nous engagent à promouvoir une démarche qualité au sein des organismes socioéducatifs, appuyée sur la triple exigence de la dignité, de la citoyenneté et de la liberté, par :

- *La mise en place de projets éducatifs, pédagogiques, d'animation et de formation ;*
- *La mise en œuvre de structures socio-éducatives et de séjours dans le département, dans la région, en France et à l'étranger ;*
- *La mise en place d'une offre de formation destinée aux responsables et acteurs du monde de l'animation et des loisirs.*

Les dispositions statutaires garantissent la liberté de conscience, la non-discrimination dans l'accès aux activités et aux instances de l'association, et permettent un fonctionnement démocratique des institutions.

Au-delà de l'engagement à une gestion transparente, nos partenariats avec les services de l'Etat et des collectivités territoriales nous ont confortés dans une pratique rigoureuse. Depuis l'origine, la totalité des moyens de l'association a ainsi été affectée aux actions qui étaient financées.

Notre vocation principale

L'association APIS est née de la volonté de rendre sa légitimité à l'accueil éducatif dans le cadre des temps de loisirs de l'enfant.

Le loisir occupe une place prééminente dans le temps des sociétés occidentales aujourd'hui. Il est majoritairement un domaine laissé aux initiatives personnelles : clubs sportifs, associations culturelles... autant de propositions aux côtés desquelles les accueils collectifs de mineurs n'apparaissent que comme des modes de garde, souvent peu onéreux. Ce constat pose notamment la question du choix de l'enfant dans les activités qui lui sont proposées, et celle de la dimension éducative que doivent revêtir les lieux où il les réalise.

De fait, notre conviction est qu'il est important de pouvoir proposer à travers le jeu et les loisirs, des actions organisées propices au développement physique, psychologique mais aussi social de l'enfant, sans rechercher la performance, la compétition ou la consommation. Nous l'avons expérimenté à plusieurs reprises, auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, en France et à l'étranger, dans l'action de proximité ou dans des séjours à vocation spécifique : la qualité de l'action éducative est à la fois une qualité externe, technique et pédagogique, mais aussi une qualité interne, assise sur des valeurs humaines fortes.

C'est ce savoir-faire de nos acteurs que nous appelons l'ingénierie socioéducative et que nous voulons mettre au service des organisateurs de séjours de vacances et d'accueils de loisirs... et de toute activité éducative.

Les origines du projet APIS

Nos interventions régulières dans le monde de l'animation socioculturelle, tant par l'organisation et l'encadrement de séjours que par nos activités de formation, ont fait germer chez nous la certitude que nous pouvions aider à promouvoir une conception de l'éducation qui met l'enfant au centre de l'action, contribuant à le rendre acteur de la vie sociale, et non consommateur de loisirs.

C'est dans cet esprit que, sans renoncer au nom d'animateur dont nous n'avons pas à rougir, nous avons le concept d'*ingénierie socioéducative*. Ingénierie, parce que nous souhaitons nous intéresser aux processus, procédures, moyens et méthodes de l'action pour en rechercher l'efficacité ; socioéducative, parce que notre volonté est de situer l'animation précisément au cœur de l'éducation aux côtés de la famille et de l'école. Par ce qui pourrait s'apparenter à une "démarche qualité", nous souhaitons restaurer la légitimité des accueils éducatifs dans le temps de l'enfant.

Ces convictions, nous les avons validées sur nos champs professionnels : l'animation associative, la filière animation de la fonction publique territoriale, les organismes de formation, l'Éducation nationale, l'Université, et parfois même le loisir marchand.

Les actions d'APIS

Les actions de l'association sont regroupées par secteurs, organisés et coordonnés chacun par un acteur bénévole ou salarié.

Enfance & jeunesse

9 Accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif sur Marseille

Les accueils collectifs permettent d'inscrire les enfants âgés de 2ans et demi (s'il sont scolarisés) à 17ans dans des accueils de loisirs encadrés par un personnel qualifié. Ces accueils fonctionnent les mercredis et vacances scolaire de 7h30 à 18h00. L'accueil adolescents fonctionne le mercredi de 12h00 à 18h00 et les vacances scolaires de 7h30 à 18h00 (hors jours férié). Il a pour missions de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour les 2 17 ans. Des activités sportives, culturelles et artistiques sont régulièrement proposées. Nous accueillons chaque année de plus en plus d'enfants. Ses programmes variées, ludiques et ces équipes d'encadrements en font la force.

➤ **Coin joli (9eme arrondissements)**

44 enfants de 2.5 à 6 ans

42 enfants de 6 à 12 ans

Equipe pédagogique

1directeur Bpjeps

10 animateurs

1 agent technique

➤ **Mazargues Vaccaro (9eme arrondissements)**

24 enfants de 2.5 à 6ans

24 enfants de 6 à 12ans

Equipe pédagogique

1directeur Bpjeps / BAFD

5 animateurs

- 1 agent technique
- **Mazargues Beauchêne**
8 enfants de 2.5 à 6ans
12 enfants de 6 à 12ans
Equipe pédagogique
1directeur Bpjeps / BAFD
2 animateurs
1 agent technique
- **Vallon regny**
24enfants de 2.5 à 6ans
24 enfants de 6 à 12ans
Equipe pédagogique
1directeur Bpjeps /BAFD
5 animateurs
1 agent technique
- **Les ados**
36 enfants de 11 à 17 ans
Equipe pédagogique
1directeur Bpjeps /BAFD
3 animateurs
1 agent technique

1 Accueil collectif de mineurs à caractère éducatif sur Le Martinet (Gard)

- 12 enfants de 6 à 10 ans
- 12 enfants de 11 à 17ans
- Equipe pédagogique**
1directeur Bpjeps /BAFD
2 animateurs
1 agent technique

Le projet est axé sur la mixité des publics de deux communes à travers un programme de jumelage.

Séjour de vacances apprenantes et V.V.V.

Sur le Martinet 30960 depuis 2021 et échanges sportif avec l'A.S.A. de st Florent sur Auzonnet

Animation et Accompagnement de proximité (A.A.E.P) :

sur un dispositif expérimental zone QPV Littoral Sud
→ Ecole élémentaire des calanques 13009 Marseille
70 enfants sur 4 soirs

Échanges Franco-Allemand :

→ Partenariat avec la Bundesvereinigung Kulturelle Kinder und Jugendbildung (fédération des associations pour l'éducation culturelle des jeunes) de l'École d'art de Schwerin (Mecklembourg-Poméranie occidentale)
pour les 9-22 ans, 20 jeunes

Séjours de découverte :

→ *Organisation de centres de vacances*
Destinations : Montagne, Paris, ...
4 à 5 séjours par an concernent 80 jeunes.

Ludothèque : la ludothèque est un équipement social géré par une ludothécaire et dont la mission est de proposer le jeu libre sur place ,le prêt de jeux et des animations ludiques sur le territoire .Elle accueil des personnes de tout âge et utilise le jeux

comme moyen de développement des compétences civiques et sociales

Les actions périscolaires :

- **MéloDiSportClasses**

Action mise en place les 4 soirs de la semaine dès la sortie de l'école à 16h30 pour les enfants de 6 à 10 ans et pour les collégiens. Cette action est basée sur 3 axes :

- Accompagnement à la scolarité
- Initiation au sport
- Musique classique

- **Le judo /baby judo :**

Tout comme l'aïkido, le judo est un sport de combat et un art martial axé sur la défense. Il oppose deux adversaires qui ont chacun l'intention de faire chuter l'autre. Il développe la souplesse, l'équilibre et la coordination. Il enseigne également la discipline, la maîtrise et la confiance en soi.

- **La boxe thaï :**

La boxe thaï est un sport qui fait de nombreux adeptes femmes comme hommes. Sa pratique régulière procure de nombreux bienfaits pour la forme physique et pour le mental. Ce sport intègre travail et persévérance et vous forme à la discipline, au courage et au respect.

- **L'initiation à la danse :**

Pratiquer de l'initiation à la danse permet de transmettre émotions et messages par le mouvement. Une fois dans notre bulle, nous nous libérons du regard de l'autre pour laisser place à la connexion à soi. Réceptifs à nos émotions, nous le ressentons plus fortement afin de mieux nous connaître et prendre confiance en nous.

- **Les actions intergénérationnelles :**

Ce sont des journées basées sur la transmission d'expérience entre personnes d'âge différents. Le partage intergénérationnel permet de favoriser une plus grande cohésion sociale ainsi qu'une plus forte solidarité.

Familles

pour des familles du 9^{ème} arrondissement de Marseille

Adulte relais chargé de l'accompagnement des démarches administratives et sociales, réorientation institutionnelle

Référent famille chargé de l'accompagnement des familles en difficultés financières (surendettement), en recherche de logement, accès aux droits à la santé et à l'emploi

- Activités de loisirs et de cohésion sociale zone QPV Littoral Sud (séjours neige, excursions journées, découverte culturelle en lien avec ENSEMBLE EN PROVENCE)

→ Assurer des missions de médiation sociale et culturelle sur les secteurs de la Cravache, le Trioulet et le Parc Sévigné. **Une soixantaine de familles suivies.**

- **Séjours familles et sorties culturelles**

→ Favoriser et vivre la mixité sociale pendant les temps de

loisir, permettre des échanges et des partages entre plusieurs générations et différentes origines sociales et culturelles.
Les séjours familles réunissent **60 personnes pour une vingtaine de familles.**

Conseiller numérique France service :

Il a pour mission d'accompagner les habitants dans leur appropriation des usages numériques quotidiens comme :

- Prendre en main un équipement numérique
- Naviguer sur internet
- Envoyer ,recevoir, gérer ses courriels etc....

Epicerie sociale et solidaire :

Il s'agit de proposer des produits de consommation courante à moindre coût afin d'aider les familles à obtenir le budget nécessaire à la réalisation d'un projet.

Aides alimentaires :

L'aide alimentaire est un dispositif attribué aux plus démunis. Plusieurs millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et leurs revenus sont insuffisants pour se nourrir tout au long du mois. Cette aide est attribuée sous condition de ressources.

Café des parents :

L'action consiste à réunir et d'accueillir, de manière conviviale et chaleureuse des parents en recherche de réflexion et de réponse concernant leur rôle éducateur

Café des papas :

L'action consiste à externaliser les actions du secteur famille en pied d'immeuble à la Cravache pour aller à la rencontre des papas en recherche d'emploi ,de réflexion ou de réponse concernant leur rôle éducateur

Le self défense au féminin :

Le self défense consiste à apprendre à neutraliser un assaillant en utilisant toutes les techniques nécessaires pour se défendre. Ses techniques sont issues de mouvements de sport de combat ou d'arts martiaux.

Ateliers familles :

L'action consiste à mettre en place des temps d'animation autour de la parentalité ,de la confiance en soi et du bien être .

Accueil loisirs parents enfants solidaires : ateliers d'échanges entre les parents et les assistantes maternelles sur des questions de parentalité ou d'échanges de pratiques

Des manifestations exceptionnelles : Cette action consiste à externaliser l'action du pôle enfance jeunesse famille au plus près des habitants qui ne fréquentent pas la structure et amener ce public à intégrer un processus de socialisation au travers de la vie associative et la mise en œuvre de projets dont ils seront à l'initiative. Ses actions sont menées en pied d'immeuble avec l'éducateur de l'A.D.A.P.P 13

Formation

Dès son origine, notre association a mis les compétences de ses acteurs au service d'un certain nombre de structures régionales pour assurer un accompagnement à la vie associative (organisation des événements institutionnels, rénovations de statuts, dossiers d'agrément et de subventions, ...).

A ces services s'ajoutent des journées de formation destinées au personnel bénévoles de nos partenaires, et concernant notamment : la réglementation des accueils collectifs de mineurs, les responsabilités des animateurs et directeurs, les publics et les techniques de communication.

→ *Mise en place de formation continue à la demande des partenaires. 40 stagiaires par an.*

Soutien aux associations

Relais petite enfance :

Lieu de ressources d'information, de rencontres d'échanges pour les parents, les assistantes maternelles et les grades à domicile

Regroupement asmat :

Lieu de ressources et d'échanges de pratique entre assistante maternelles

L'originalité d'APIS

C'est dans le contact avec les familles et dans l'investissement qu'ont les jeunes dans les projets de l'association que se traduisent au mieux l'engagement des acteurs de l'association.

Toutes nos équipes établissent et entretiennent un contact permanent avec les familles qui confient leurs enfants à nos structures : une présence permanente dans les quartiers.

Le partenariat avec les pouvoirs publics : notamment le CIQ et la mairie de secteur qui nous associent aux actions de prévention

2 Les objectifs éducatifs de l'organisateur

Peu à peu, les sociétés occidentales ont pris la mesure des dispositions contenues dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Ainsi, la place de l'enfant dans la société française a changé : il doit être considéré comme un véritable acteur de la vie sociale. Alors que l'école a pris en charge l'apprentissage du savoir, le temps des loisirs, aujourd'hui majoritaire, reste un domaine laissé aux initiatives personnelles. A travers le jeu et les loisirs, ce moment peut devenir le temps le plus propice au développement physique, psychologique mais aussi social de l'enfant. Après plusieurs années d'expérience dans l'animation socioculturelle et la formation des acteurs de ce secteur, nous avons constaté certaines dérives. Beaucoup l'ont compris, nous souhaitons les soutenir pour y remédier.

L'ingénierie socioéducative s'inspire du mouvement de l'Education populaire pour mettre au service des organisateurs de centres de vacances et de loisirs et de toute activité éducative, un savoir-faire et une expérience au contact des enfants et des adolescents. Notre finalité c'est la qualité de l'action éducative, une qualité externe, technique et pédagogique, mais aussi une qualité interne, assise sur des valeurs humaines fortes, parce que nous croyons que l'acte pédagogique neutre n'existe pas. Ces valeurs sont la dignité, la citoyenneté et la liberté.

Les discours qui exaltent la dignité, la citoyenneté et la liberté sont nombreux. Parmi toutes celles qui sont proposées, au cœur des préoccupations de l'animation socioculturelle ce sont ces définitions que nous avons choisies :

la dignité : le respect de soi-même, pour que chacun puisse s'accepter et construire son identité ;

la citoyenneté : le respect de l'autre et des lois qui régissent les rapports entre les hommes, sans se positionner en victime spectatrice de la vie sociale, mais en prenant conscience de sa participation active ;

la liberté : elle est l'aboutissement de la prise de conscience des deux valeurs précédentes. Elle permet d'être soi et favorise l'épanouissement de ceux qui nous entourent.

Réunis autour de ces convictions, les acteurs et les projets de l'association APIS tenteront de faire prévaloir l'éloquence de l'acte à l'éloquence de la parole. Nous attendrons des personnels qui participeront à nos actions, et des partenaires qui choisiront APIS pour les accompagner, les manifestations les plus élémentaires du respect de ces valeurs.

Pour exemple, choisissons de ...

- *ne jamais diminuer physiquement ou moralement un enfant (découragement, attribution d'un sobriquet, petits jeux "bêtes" ...)*
- *ne pas faire de "copinage" (permissivité, démagogie, favoritisme ...)*
- *ne pas faire de la Liberté un moyen d'échapper aux règles de comportement social qui sont autant de points de repère pour accéder à l'autonomie.*

La mission d'Apis s'articulera autour de ces valeurs pour encourager, à travers des formations et des actions de terrain, les acteurs du monde socioculturel à choisir comme priorités éducatives :

- *la valorisation des aptitudes physiques et intellectuelles de l'enfant, l'encouragement à la créativité ;*
- *l'apprentissage de la responsabilité, de la sécurité, de la confiance en soi et du respect au sein du groupe ;*
- *le renforcement des liens sociaux.*

3 Les moyens pour permettre le fonctionnement des accueils

Des locaux et des espaces

L'espace de vie sociale :

Depuis juillet 2022, l'association a obtenu un agrément espace de vie sociale. Il est situé dans les locaux d'une ancienne école maternelle de coin joli (9ème arrondissement). Les espaces de vie sociale sont des **lieux de proximité** qui développent des actions collectives permettant : le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers. IL fonctionne toute l'année du lundi au vendredi (hors jours fériés). Les seules dates de fermetures sont les deux dernières semaines du mois d'août car c'est la fermeture annuelle de l'association. Nous accueillons le public de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 nous accueillons également le public sur rendez-vous au-delà de 17h et ce jusqu'à 19h00. L'accueil du public est assuré par les différents directeur de permanences car nous n'avons pas d'agent d'accueil.

LES ACCUEIL COLLECTIFS DE MINEURS sont situés dans différents groupe scolaires du 9eme arrondissement. Ses locaux nous sont mis à dispositions gratuitement par la ville de Marseille le mercredi et les vacances scolaires ce qui permet d'avoir un mobilier et des espaces adaptés aux différentes tranches d'âges accueillis. A ce jour seul l'acm adolescent est toujours domicilié à la maison de quartier du Trioulet pendant les vacances scolaires ou nous ne disposons d'aucun extérieur ce qui nous oblige à avoir recours aux différents Parcs aux alentours, et des espaces naturels comme les plages et les calanques. Chaque lieu extérieur est repéré en amont afin d'anticiper sur les sanitaires, la sécurité...

Les locaux de la Maison de quartier sont organisés de la façon suivante :

- Une salle de la haute polyvalente aménagé pendant les périodes de vacances en différents coins pour permettre l'appropriation des locaux par les enfants, et permettre à chaque groupe d'avoir son coin.
- Une cuisine qui nous sert simplement à entreposer les denrées alimentaires.
- Un coin sanitaire en haut.
- Sous-sol du bas : un bureau direction pour recevoir notamment les familles, une pièce fermée pour entreposer le matériel.

A chaque période de vacances, nous réaménageons les salles car pendant le reste de l'année, celles-ci ont une autre vocation.

La maison de quartier n'est pas aménagée pour accueillir des moins de 6 ans et l'espace du bas est non accessible pour des personnes à mobilité réduite notamment en fauteuil roulant.

L'Accueil collectif de mineurs du Martinet est accueilli au cœur du camping municipal du village, la mairie nous met à dispositions une grande salle polyvalente, un bureau pour la direction, une cuisine, des sanitaires, un terrain de pétanque, des sanitaires filles/garçons, un espace d'accueil et d'un grand espace extérieur. Nous avons également accès à la piscine municipale et à un plateau sportif. Cet accueil bénéficie d'un cadre naturel idyllique et propice à de nombreuses activités basés sur l'environnement.

Le dispositif d'animation et d'accompagnement éducatif est mis en place dans les locaux du groupe scolaire des Calanques situé au sein de la Zone Urbaine Sensible des hauts de Mazargues. Les locaux utilisés sont les salles de classes que nous mettent à disposition l'école élémentaire et maternelle.

Adresse : Groupe scolaire des calanques
137/141 chemin de Sormiou
13009 Marseille

Les séjours : Pour l'hébergement, nous avons recours à des partenaires tels que des associations qui nous louent des espaces de camping, où à des prestataires de services.

Pour les séjours organisés à l'étranger (Allemagne), ceux sont nos partenaires allemands qui se charge de nous trouver les lieux d'hébergement.

Depuis 2021, nous avons développer un partenariat solide avec la commune du Martinet notamment au travers de séjours apprenants et les chantiers éducatifs pour les jeunes (ramassage de châtaigne, construction de ruche).

La grande nouveauté de l'année 2023 est l'échange prévu sur la saison estivale entre Marseille et la commune du Martinet.

L'idée est d'accueillir les enfants du Martinet dans la ville du soleil afin :

- D'encourager l'apprentissage et le dialogue interculturel
- Développer les compétences et les attitudes des jeunes à travers le jeu
- Renforcer les valeurs de l'association

- Sensibiliser aux enjeux sociaux d'actualité
- Stimuler l'engagement dans la société et la participation active dans celle-ci

Avant chaque début de séjours, des réunions de préparation sont mises en place sur les sites des séjours afin que nous puissions prendre connaissance des lieux et de l'environnement aux alentours.

Un budget d'activités

Chaque action est définie par son budget. En effet, les budgets des activités sont calculés en fonction du nombre d'action et ou de séjours alloués à l'année et des subventions obtenus pour les projets. Nous n'avons pas à ce jour, les moyens d'autofinancer toutes nos actions, c'est pour ces raisons que nombreux de nos projets dépendent des partenaires financiers. Une fois, le budget global prévisionné, une répartition des charges et produits est mise en place pour chaque action. Cette répartition est faite par les membres du conseil d'administration de l'association et ensuite diffusé aux responsables de secteur.

La constitution d'une équipe et les modalités de recrutement

L'équipe du secteur enfance jeunesse famille est composée de 30 personnes dont 16 personnes à temps plein. Le reste de l'équipe est à temps partiel avec des contrats aidés ou à la vacation. Les recrutements se font selon les périodes et les besoins des différentes actions. Pour chaque recrutement, des critères bien précis sont définis pour chaque action. Nous souhaitons, au sein de nos accueils avoir des équipes mixtes et avec des profils complémentaires. L'association bénéficie de 2 postes adultes relais. Notre particularité c'est d'avoir une équipe qui tourne sur les différentes actions de l'association. Chaque action a son propre fonctionnement d'équipe en fonction des besoins que nécessitent les projets, et est défini dans les projets pédagogiques des actions.

La définition d'horaires d'ouvertures

Les horaires d'ouvertures sont définis dans les règlements intérieurs en fonction des actions proposées, et des besoins du public. Les amplitudes horaires sont mises en place afin de répondre au mieux aux demandes des habitants.

Des modalités tarifaires

Les tarifs sont établis en fonction des ressources des familles, des budgets prévisionnels des actions. Nous nous appuyons aussi sur les barèmes institutionnels (QF, QS, revenus imposables, etc..) afin d'appliquer une politique tarifaire la plus équitable possible et facilitant l'accès à nos actions à toutes les familles. Nous sommes pour l'accessibilité par tous à nos actions.

Des conventions de partenariat

Les partenaires de terrain sont essentiels pour assurer la qualité de nos actions. Nos partenaires interviennent sur les différentes actions que nous proposons créant ainsi des paliers. Du fait de cette transversalité, nous pouvant ainsi proposer à nos publics des projets de qualité travaillés en amont avec nos partenaires.

Les partenaires institutionnels jouent aussi un rôle essentiel dans la mise en place de nos actions, car sans eux nous n'aurions pas les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les projets.

Nous avons aussi des partenaires tels que des foyers, des centres médicaux-psychologiques avec qui nous sommes en collaboration notamment au niveau des actions jeunesse.

Des outils d'informations et de relations avec les familles

La relation aux familles se présente sous différentes formes. En effet, le secteur famille va avoir un rôle d'accompagnement notamment auprès de personnes ayant des besoins et attentes particuliers. La relation aux parents est basée sur l'écoute et le respect mutuel. Notre spécificité est une relation de proximité avec les parents, dans le sens où nous sommes amenés à nous déplacer à domicile pour faciliter les inscriptions.

Notre spécificité est l'accueil en pied d'immeuble, notamment sur l'accueil de loisirs, que nous mettons en place différemment sur toutes nos actions.

Les parents ont une place très importante dont leurs retours qui nous permettent d'améliorer la qualité de l'accueil.

Il est important que les parents sentent qu'ils peuvent avoir confiance dans l'équipe encadrante.

Nous mettons à disposition des parents toutes informations et documentations dont ils ont besoins.

Un règlement intérieur

Chaque action dispose de son règlement intérieur expliquant les modalités de fonctionnement des différents accueils, la tarification, les modalités de remboursements, les horaires d'ouvertures, les renseignements (lieux, téléphones, ...), les modalités d'absences et les règles de vie en collectivité... Les règlements intérieurs sont établis annuellement et sont réadaptés chaque année.

Des temps de concertation et de préparation pour les équipes

Des réunions sont mises en place en amont des actions pour la préparation des projets pédagogiques, les plannings internes de l'équipe, la préparation logistique, le repérage des lieux. Des formations sont aussi mises en place en interne pour répondre aux demandes et besoins des équipes pédagogique, leur apporter des outils complémentaires et assurer une formation continue.

D'autres temps de réunions sont mises en place notamment en cours d'action pour permettre des régulations quotidiennes de l'équipe et s'adapter aux nouveaux besoins du public. Il s'agit pour nous, de permettre une évolution continue des différents projets.

Des modalités d'évaluation et de suivi des projets

Pour l'évaluation de nos projets, nous nous servons d'indicateurs :

Indicateurs simples et mesurables :

- coins adaptés aux enfants
- participation des enfants
- fréquentation des enfants sur l'accueil
- Nombres de projets menés et aboutis
- Réponse aux objectifs fixés

Indicateurs plus subjectifs selon le ressenti des enfants et des animateurs :

- comportement
- motivation
- implication